

# Le Centre National des Arts du Cirque recherche un nouveau – une nouvelle Régisseur(se) général(e) pour ses activités.

*Pour plus d'informations concernant les modalités le processus de candidature,  
merci de consulter l'offre via la plateforme ["Profil Culture"](#).*

## A propos de la structure :

Le CNAC – Centre National des Arts du Cirque – de Châlons-en-Champagne est un établissement de formations initiale et continue, de ressources et de recherche dans le domaine des arts du cirque contemporain.

Il dispose depuis 2022 d'un nouveau projet d'établissement et d'un nouveau projet pédagogique impulsés par sa directrice générale, Peggy Donck.

Opérateur de l'Etat, il est accrédité par le ministère de la Culture à délivrer deux diplômes nationaux ; le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste de cirque et le diplôme d'état (DE) de professeur de cirque. Il est par ailleurs organisme de formation continue des professionnel(le)s du cirque.

Il développe plusieurs outils d'insertion professionnelle, dont une cellule d'insertion professionnelle pour ses étudiant(e)s et un dispositif d'aide à l'insertion ouverts aux jeunes diplômé(e)s des trois écoles de cirque nationales.

Dans le cadre de leur formation et de leur insertion Professionnelle, les étudiantes et étudiants participent à la création de plusieurs projets artistiques dont la production et la diffusion d'un spectacle mis en scène par un(e) professionnel(le) et d'autres projets au sein du CNAC et en tournée.

## *Descriptif du poste*

Au sein de l'équipe du pôle bâtiments - infrastructures, sous l'autorité conjointe du directeur technique et des co-directeurs du pôle formation, le/ la régisseur(se) général(e) des activités aura pour mission principale la planification, la coordination, l'accompagnement et la mise en œuvre technique des différentes activités du CNAC.

Il/elle coordonnera les projets artistiques portés par le CNAC, en étroite collaboration les différents pôles de l'établissement (formation - administratif - bâtiment - infrastructures - communication - ressources recherche et médiation).

Il/elle mettra en œuvre et assurera le suivi de la réalisation technique des différents projets du pôle formation du CNAC. Pour ce faire, il/elle assurera le suivi des relations avec les différents intervenants, professeurs, partenaires internes et externes.

Il/elle participera à la conception et à la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires aux activités quotidiennes et aux activités connexes, et accompagnera l'ensemble des étudiants, mais aussi professionnels et intervenants à l'usage des différents équipements techniques (son, lumière, plateau, agrès, matériels de sécurité).

Il/elle assurera la coordination technique des différentes activités du pôle formation et pourra également être amené à travailler avec l'ensemble des pôles du CNAC sur des missions techniques élargies.

## *Missions / activités principales*

Sous l'autorité conjointe du directeur technique pôle bâtiments - infrastructures et des co-directeurs du pôle formation, le régisseur général aura pour missions principales :

- Étudier, coordonner et mettre en œuvre les différentes activités, manifestations, et ou événements programmés (analyse des fiches techniques, plans d'installation, transports de matériels...). Ses connaissances en management d'équipe, en régie plateau, lumière et son, lui permettront d'en anticiper les éventuelles difficultés.
- Définir, planifier et organiser les moyens techniques et humains nécessaires pour les activités intra et extra muros dans la limite des moyens qui lui seront alloués et dans le respect des obligations légales (élaboration des plannings du service technique).
- Accueillir et encadrer les équipes techniques permanentes et intermittentes ainsi que les équipes artistiques et techniques invitées dans un esprit de rigueur professionnelle, de convivialité et d'accompagnement.
- Préparer et organiser les matériels techniques nécessaires aux activités, participer aux montages et démontages (agrès de cirque, son, lumière, plateau, scénographie...)
- Accompagner pédagogiquement les étudiants dans leur apprentissage quotidien des questions techniques (gestion salle d'entraînement, gestion - montage et entretien des agrès) ainsi que dans leur apprentissage des questions techniques sur les projets / spectacles.

- Assurer une bonne circulation des informations auprès des différents pôles du CNAC.
- Garantir le respect des conditions d'utilisation du matériel, de l'application des normes de sécurité pour le personnel ou des utilisateurs.
- Contrôler et s'assurer de la validité et de la conformité du matériel et de l'état des équipements (matériel acrobatique, levage et accastillage).
- Assurer le respect des dispositions réglementaires en matière de sécurité des lieux de travail, des ERP et de Code du Travail.
- Vérifier les conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité des publics.
- Participer, en lien avec le directeur technique à la planification, à l'entretien et au bon fonctionnement des bâtiments et du matériel des équipements techniques (maintenance, réparations, etc).
- Définir, les priorités d'achat ou de fabrication de matériel(s).
- Assurer une veille règlementaire et technique des différentes normes / évolutions (mise à jour des documents techniques spécialisés).

### *Compétences / aptitudes attendues*

- Formation en régie générale du spectacle vivant et/ou formation / expérience significative dans le monde du cirque
- Fort intérêt pour la création artistique, le spectacle vivant et le cirque plus particulièrement
- Connaissance des agrès de cirque / formation en accroche et levage appréciées
- Autonomie, sens de l'organisation et du travail en équipe
- Capacité d'encadrement / goût pour la pédagogie et la transmission
- Formation SSIAP 1, Habilitation électrique B1-BR, CACES
- Maîtrise des outils bureautiques et métiers (Word - Excel - Autocad)
- Disponibilité et mobilités régulières

Ce poste requiert une grande disponibilité, un sens développé du travail en équipe, de bonnes qualités relationnelles, d'adaptation, d'anticipation, de pédagogie et de rigueur.

CDD / CDDU / CDI

Prise de fonction souhaitée : été 2026

Rémunération : en fonction de l'expérience et de la grille salariale en vigueur au sein de l'établissement

Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation) à :

François MENOUE

Administrateur - Directeur du Pôle Administration, RH, RSO

francois.menou@cnac.fr